

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

MARIE DANS LE PLAN DIVIN.—ROME: Entrevue de M. de Bismarck et de M. Crispi; l'empereur de la doctrine; mission de Mgr Persico en Irlande.—CHRONIQUE DIOCÉSAIN: nomination du supérieur des Oblats de Montréal; rapport du directeur de la Ligue des hommes; conférence à la Faculté des arts; portraits de NN. SS. les évêques de Montréal; conférence de M. l'abbé Desmasures.—LE JUBILÉ DE



SOMMAIRE

LÉON XIII ET LA SITUATION DU SAINT-SIÈGE A ROME.—LE DISCOURS DU PAPE ET LA PRESSE.—LES MORTS.—PÉTITION DES SERGENTS DU 2e BATAILLON DE BOLIVIE.—DÉCLARATION DU CONGRÈS DES JURISCONSULTES CATHOLIQUES.—LES CONFÉRENCES DE ST-VINCENT DE PAUL EN 1887.—UN HÉROS CURÉTIEN.—LE FERMIER BERNARD ET SON AVOCAT.—HISTOIRE VRAIE.—PRIONS POUR NOS MORTS.

LE NUMÉRO

PRIX DE L'ABONNEMENT

LE NUMÉRO

2 Cents

Une piastre par an, payable d'avance.

2 Cents

Tous abonnements datent du premier de chaque mois.

Terminus d'imprimerie : † EDOUARD-CHS, Archevêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à
M. F. USÈBE SENÉCAL & FILS, et pour la rédaction à **M. P. DUPOY**
 Bureaux : No 20, rue Saint-Vincent, Montréal.

PRIERES DES QUARANTE HEURES.

DIMANCHE,	13	NOV.	—Sainte-Sophie.
MARDI,	15	“	—Saint-Vincent (Ile Jésus.)
JEUDI	17	“	—Saint-Anicet.
SAMEDI,	19	“	—Sainte-Brigide.

FETES DE LA SEMAINE.

DIMANCHE,	13	NOV.—	Vingt-quatrième d. après la Pentecôte.
Lundi,	14	“	S. Stan. de Kost., C., d., ornements blancs.
Mardi,	15	“	—S. Didace, C., s. m., ornements blancs.
Mercredi,	16	“	—Ste Gertrude, V., doub., ornements blancs.
Jeudi,	17	“	—S. Josaphat, E. M., doub., ornements rouges.
Vendredi,	18	“	—S. Grégoire le <i>Thau.</i> , E. C., s., ornements blancs.
Samedi,	19	“	—Déd. de la B. de SS. Pierre et P., d., o. b. —Ste Elisabeth, Ve., d., ornements blancs.

OFFICES EXTRAORDINAIRES.

SAINTE-CROIX DU MONT.— *Jeudi* 17, prise d'habit.

PROVIDENCE.— *Samedi* 19, profession religieuse.

HOTEL-DIEU.— *Jeudi* 17, profession religieuse.

Dimanche 13, fête du titulaire de Saint-Stanislas de Kostka. Solennité de ceux de Sainte-Théodore à Chertsey et Saint-Martin.

Dimanche fête de la Dédicace des églises, à Notre-Dame de Pitié grand'messe à 8 heures, vêpres à 2 heures suivies du sermon, salut et bénédiction du Très-Saint-Sacrement.

Marie dans le plan divin.

Marie est associée au mystère de la Trinité. La voyez-vous dans notre symbole, mêlée aux trois adorables personnes et aux plus étonnants mystères? Voyez-vous la très sainte Vierge dans la Trinité même? Et elle y est, non pas en étrangère, mais com.me en famille, avec les rapports les plus étroits, les titres les plus incomparables: épouse du Père dont elle partage la fécondité; mère du Fils qu'elle conçoit et met au monde; sanctuaire virginal de l'Esprit-Saint, qui opère en elle le prodige.

Marie est mêlée à l'Incarnation: elle y a une part principale, elle n'en est pas le sujet, elle en est le moyen; elle n'est pas le Dieu incarné, elle en est la mère; elle est la fleur qui donne naissance au fruit.

Marie est mêlée à la Rédemption: elle est debout au pied de la croix, debout dans l'attitude du sacrificateur: *Stabat juxta crucem*, coopérant à la Rédemption par son consentement comme elle avait concouru à l'Incarnation en donnant l'acquiescement de sa volonté.

Marie est mêlée à la fondation de l'Eglise: elle préside au cénaclé, elle est parmi les apôtres; c'est avec elle et sous ses yeux qu'ils attendent, qu'ils prient, jusqu'à l'heure où l'Esprit-Saint descend sur eux et, par eux, renouvelle la face de la terre.

Marie est associée au principe de l'éternel bonheur des élus. De son rocher de Pathmos, Jean l'a aperçue dans les cieux, où le soleil est son vêtement, la lune son marchepied, les étoiles sa couronne. Après la vue de Jésus, la vue de Marie est la plus grande joie des bienheureux, des glorifiés. Quand on entre dans la maison du ciel, là encore on trouve le Fils avec la Mère.

Et comme elle est associée au rayonnement de la gloire, Marie l'est pareillement au mystère de la dispensation de la grâce, qui est le germe et la racine de la gloire. Encore que Marie soit parvenue au terme de la jouissance, elle est pour ainsi dire encore dans la voie et le travail. Le disciple l'a entendue pousser des cris comme une femme qui enfante et elle ne se reposera point que le nombre des élus ne soit complet. Du haut des cieux, elle ne cesse de veiller et de concourir à la distribution des dons spirituels, à l'application du sang et des mérites de son Fils. Marie, je l'aperçois auprès de la fontaine baptismale, à côté de la piscine sacrée de la pénitence et de toutes les autres sources de la grâce.

Marie est associée en quelque sorte à la présence réelle de Jésus dans nos temples. Le premier blasphème contre la vérité du sacrement de l'autel consistait à nier que le corps eucharistique du Seigneur fût le corps né de Marie. Et, en réponse à cette négation première, notre acte de foi se formule toujours en ces termes: Je vous salue, corps véritable, né de Marie. Et, en réponse à cette négation première, notre acte de foi se formule toujours en ces termes: " Je vous salue, corps véritable, né de la Vierge Marie.

Ave, verum corpus, natum de Maria Virgine.” Aussi n’y a-t-il pas un seul temple catholique où, à côté du tabernacle qui contient le corps de Jésus, vous n’aperceviez l’image de Celle qui en fut le tabernacle vivant.— Le cardinal PIE.

ROME.

Dans l’entrevue dont on a tant parlé, le prince de Bismarck a fortement engagé M. Crispi à étudier les moyens de faire cesser au plus tôt le désaccord entre l’Italie et le Saint-Siège. M. de Bismarck aurait dit à M. Crispi : La solution de la question relative à la souveraineté territoriale du Saint-Siège regarde l’Italie et doit se discuter entre Italiens ; mais la liberté, l’indépendance et la dignité de roi du Souverain-Pontife intéressent directement toutes les puissances, qui ne peuvent rester indifférentes à la situation du Pape, avec lequel elles entretiennent des rapports diplomatiques et qu’elles considèrent comme le premier souverain de l’Europe.

Aucune puissance, aurait ajouté le chancelier, n’admettra que le Pape puisse être considéré comme un *citoyen italien* soumis à la loi commune. Ce serait une humiliation et une infériorité pour toutes les puissances d’avoir des ambassadeurs auprès d’un simple particulier sujet du royaume d’Italie.

Après un échange de vues, le prince de Bismarck suggéra à M. Crispi certaines dispositions à prendre au sujet des rapports internationaux avec le Pape, moyennant lesquelles les princes et les envoyés des puissances qui se rendent à Rome pour faire acte d’hommage au Saint-Père, ou pour traiter avec le Vatican des intérêts politiques et religieux de leur pays, ne seraient pas obligés de faire visite au Quirinal, ni de recevoir les politesses du gouvernement italien.

L’empereur de la doctrine. — Tandis qu’on interdit ou qu’on redoute l’enseignement du catéchisme, le Saint-Père continue à le mettre en honneur à Rome et l’*Osservatore Romano* nous apprend que le Pape a daigné admettre en son audience les trois petits garçons Enrico Cinotti, Enrico Staccioli et Nazareno de Sanctis qui ont obtenu les premiers rangs dans la grande lutte annuelle dite : *Disputa della Doctrina Cristiana*.

Autrefois, l’empereur et les deux princes du catéchisme assistaient sous un dais, comme de vrais princes régnants, à une messe pontificale dite pour les enfants des catéchismes, et puis ils étaient promeuvés dans des voitures du Pape à travers toute la ville. Ces souverains éphémères étaient admis au trône du Pape qui leur donnait un régale royal, et, après cette journée, ils conservaient au milieu de la jeunesse studieuse, une auréole qui excitait le zèle de la génération présente et qui excitait plus tard leurs en

fants à ne pas déchoir. Il y avait un sens très élevé à cet honneur rendu au catéchisme dans la capitale du monde. Le catéchisme est la clef de voûte de la société, et aucun gouvernement ne l'a compris autant que celui du Pape.

Ah ! si les rois savaient le catéchisme, comme ils seraient capables de gouverner !

L'*Osservatore Romano* a publié samedi un entretien qu'un de ses rédacteurs a eu avec Mgr Gualdi, secrétaire de Mgr Persico pendant sa mission en Irlande, et qui est revenu à Rome apporter au Pape les adresses qui lui ont été présentées. Il résulte de cet entretien qu'il existe vraiment en Irlande une agitation provenant non seulement des anciens griefs de l'Irlande contre l'Angleterre, mais encore des grands besoins actuels, besoins qui exigent qu'on y pourvoie au plus tôt ; que la présence de Mgr Persico a contribué à tranquilliser la nation ; qu'il y a tout lieu d'espérer qu'on trouvera, grâce à une étude sérieuse de la question, un moyen de régler les différends qui existent entre landlords et tenanciers, d'autant plus facilement que le peuple irlandais est très éloigné de désirer sa sécession avec l'Angleterre ; qu'enfin les Irlandais ont dans le Pape et dans tous les catholiques une confiance allant jusqu'à l'enthousiasme.

CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ.

Le R. P. Drouet, O. M. I., a été nommé supérieur des Oblats de Montréal.

Le R. P. Lefebvre, O. M. I., ancien supérieur, a été nommé consultant provincial.

M. l'abbé Julien Melchior Bernier, ancien curé de Saint-Ferdinand, diocèse de Québec, décédé le 8 novembre, était membre de la Société d'une messe.

T. HAREL, P^{TRE},

Chancelier.

Nous extrayons du *Messenger de la Ligue des hommes*, que nous venons de recevoir, le rapport annuel présenté par le directeur de la Ligue, le R. P. E. Hamon, S. J.

Nos lecteurs constateront avec joie les progrès et la marche en avant de la Ligue.

La Ligue était établie, au mois d'août dernier, dans 58 paroisses, dont 23 au Canada et 35 aux États-Unis. 9,000 membres faisaient partie de la Ligue dans les paroisses du Canada et 11,088 dans les paroisses des États-Unis.

MESSIEURS ET CHERS COLLABORATEURS,

“ Le Cœur de Jésus continue de bénir la Ligue des hommes d'une manière vraiment remarquable. Tous nos anciens centres se maintiennent et prospèrent; il n'y a guère d'exception que pour deux ou trois paroisses, un peu en arrière, à cause de circonstances qui, je l'espère, disparaîtront bientôt. Partout les prêtres se félicitent des heureux résultats qu'ils ont obtenus.

“ Depuis le mois d'août dernier, 28 nouvelles paroisses, dont 16 aux États et 12 en Canada ont établi la Ligue. Des prêtres zélés se sont mis à l'œuvre dans divers diocèses, pour propager la dévotion au Cœur de Jésus parmi les hommes. Ainsi, M. le grand vicaire Langevin a réussi à fonder cinq cents centres importants de la Ligue dans le diocèse de Rimouski, et Mr. le curé de Ste-Pudentienne, diocèse de St-Hyacinthe, ayant décidé plusieurs de ses confrères voisins à prendre la Ligue, organisait avec eux une grande démonstration en l'honneur du Sacré-Cœur. Le 22 juin, les trois paroisses de St-Domimique, Ste Cécile et St-Hyacinthe avec 800 Ligueurs venaient fraterniser avec leurs frères de Ste-Pudentienne et s'engager à maintenir par la dévotion au Cœur de Jésus, l'esprit catholique dans leurs familles, à combattre le blasphème et l'intempérance.

“ Dans le diocèse de Trois-Rivières, M. Dupuis, curé de St-Stanislas, vient de former dans sa paroisse un beau bataillon de 600 Ligueurs, tous les curés voisins veulent imiter son exemple, et bientôt le comté de Champlain presque en entier, sera enrôlé dans l'armée de N.-S.

“ De simples laïques eux-mêmes se sont faits les promoteurs zélés de l'œuvre. A Minneapolis, un ancien soldat, se mit à recruter des soldats pour le Cœur de Jésus, et bientôt 100 Ligueurs drapeau en tête, insignes sur la poitrine, paradaient dans les rues de la grande ville et s'en allaient fraterniser avec leurs frères de N.-D. de Lourdes, la première église canadienne de Minneapolis.

“ Il y a donc marche en avant et progrès sur toute la ligne.

“ Les résultats spirituels ne sont pas moins encourageants. D'après les témoins des directeurs de la Ligue, les assemblées mensuelles sont toujours très nombreuses, les communions générales amènent à la Ste-Table au moins les deux tiers des Ligueurs, les blasphèmes et les excès de boisson diminuent d'une manière sensible dans les paroisses où la Ligue est établie. Voilà certainement de quoi consoler le cœur d'un prêtre, et aussi de quoi le récompenser des efforts qu'il fait pour maintenir et propager la dévotion du Cœur de Jésus parmi les hommes.

“ Les démonstrations extérieures sont d'un grand secours pour entretenir et développer la vie d'une société, aussi ne saurions nous trop les recommander à nos zélés collaborateurs. En se montrant ainsi en public, nos hommes, non seulement font une acte solennel de foi et de réparation, mais de plus ils se lient plus

étroitement à leurs promesses, et leur exemple est une propagande active et fructueuse en bons résultats. C'est donc avec bonheur que nous avons vu, durant le mois de juin, les Lignes faire des pèlerinages aux sanctuaires du S. C., prendre part aux processions de la Fête-Dieu, et réclamer l'honneur de tenir compagnie à Jésus exposé sur les autels durant les prières des 40 heures. Pourquoi ces pratiques ne se continueraient-elles pas pendant l'année? Les Canadiens ont une grande dévotion aux morts; dans le mois de novembre, une visite au cimetière, là où la chose est facile, ne serait-elle pas accueillie avec faveur? De plus, pourquoi les Lignes voisines ne se feraient-elles pas des visites réciproques? Ce serait un excellent moyen d'entretenir entre elles de bons rapports de fraternité chrétienne.

“ Le *Message* de la Ligue des ^{**}hommes qui jusqu'ici a paru seulement une fois l'an, est le lien qui doit unir nos diverses sociétés au Canada et aux États-Unis. Il porte à leur connaissance les résultats obtenus et les tient au courant de la marche en avant de la Ligue. Nous osons donc compter sur le concours bienveillant de MM. les Directeurs pour le propager parmi les membres, comme aussi nous les prions de vouloir bien nous faire part des faits intéressants, processions, pèlerinages, etc., qui ont eu lieu dans leur paroisse, pour que nous les fassions connaître aux membres de la Ligue.

“ Comme vous le voyez, Messieurs, nous n'avons que des actions ^{**}grâces à rendre au Cœur de Jésus pour les progrès qu'il a fait faire à notre société, durant l'année 1886-87. Continuons à travailler avec ardeur à cette œuvre d'hommes, ce sera la bénédiction de notre ministère et le moyen le plus efficace d'attirer sur nous les faveurs du divin Maître.

Montréal, 15 août 1887.

“ E. HAMON, S. J. ”

Université Laval, Faculté des arts. — Mardi, 15 novembre, à huit heures du soir, au Cabinet de Lecture paroissial, conférence donnée par M. l'abbé Bruchési, professeur d'apologétique chrétienne.

Sujet : *Traditionalisme et Rationalisme.*

Messieurs les membres du clergé sont particulièrement invités à honorer de leur présence les cours publics de la Faculté des arts.

Nous nous empressons de faire connaître à MM. les membres du clergé de l'archidiocèse que l'on a fait préparer une édition spéciale des portraits de NN. SS. les évêques de Montréal, pour les volumes de la série des Mandements, etc. Ce sont des artotypes artistement exécutés par MM. G.-E. Desbarats & fils. Les trois portraits publiés à 500 exemplaires chacun sont enrichis des

armes et des signatures autographiées des évêques respectifs qu'ils représentent.

Tous les Messieurs qui doivent acheter la série des documents épiscopaux (lesquels seront très prochainement mis en vente) ne manqueront pas, nous en avons la conviction, de se procurer ces magnifiques portraits pour les inclure dans les volumes qu'ils feront relier.

Les trois copies de ces portraits ne se vendent que 50 centins. Elles pourraient très bien être insérées même dans les volumes que l'on aurait déjà fait relier.

En vente à l'Archevêché et chez MM. Cadieux & Derome.

" P. S. — Sur réception de 50 centins, MM. Cadieux & Derome se chargent d'expédier par la poste, pour ceux qui le désireraient, les portraits dont il s'agit. Des tubes en carton résistant ont été préparés à cet effet."

Université Laval, Faculté des arts. — M. l'abbé Desmazures a donné jeudi soir, le 10, sa première lecture sur l'archéologie; il a commencé par établir quelques divisions dans son travail, puis s'est ainsi exprimé :

L'archéologie est la science qui s'occupe des œuvres des anciens temps : Arkoio-logos, discours des choses anciennes.

Spécialement, c'est l'étude des œuvres d'art et des monuments.

Par œuvres d'art on entend la sculpture, la peinture, et par monuments on comprend les plus grandes œuvres, comme les *palais* les *temples*, et les plus délicates, comme les *médailles*, les *monnaies*, les *camées*, les *bijoux*, etc., etc.

On admet que le génie de l'homme peut se manifester aussi bien dans les plus petites œuvres que dans les plus grandes, et si on aime à l'étudier dans les grandes choses, il n'est pas sans intérêt de le signaler dans les objets les plus petits.

Nec major in illis, nec minor in istis.

Les amis des lettres comprennent qu'un homme de talent peut déployer autant de génie en quelques pages, qu'il n'en déploierait en plusieurs volumes.

Il en est qui tout en s'intéressant à cette science des œuvres antiques pensent qu'ils ne peuvent y trouver qu'un objet de distraction et de curiosité, disons donc dès à présent qu'elle a une utilité réelle.

Avec ses recherches elle peut réussir à tracer le tableau de l'état social d'un peuple, par la considération des monuments qu'il a laissés.

Et elle arrive à connaître les mœurs, les usages, les caractères distinctifs des différentes sociétés.

Avec ses études, l'archéologie a obtenu bien des résultats.

L'histoire a été éclairée et appuyée par des preuves sensibles.

Les auteurs classiques ont pris un plus grand intérêt et ont livré le secret des difficultés jusqu'à insolubles.

Enfin une lumière nouvelle s'est répandue sur les auteurs sacrés, les archéologues ont découvert sur les murs des palais de Babylone et de Ninive, sur les temples de l'Égypte, toute une histoire parallèle des événements et des œuvres du peuple d'Israël.

Ces résultats, que nous exposerons successivement, montreront que l'archéologie mérite une place dans les cours d'une université catholique.

Mais pour s'acquitter de cet emploi, il faudrait sans doute s'y être préparé pendant plusieurs années, avoir réuni en notes, en documents, de quoi remplir toute une maison, avoir lu une quantité de livres modernes qui présentent toutes les nouvelles découvertes, il faudrait avoir parcouru, visité et étudié cinq ou six des premiers musées de l'Europe, c'est ce que, peut-être mes supérieurs ont présumé trop favorablement de moi.

Ce serait beaucoup Messieurs et Mesdames, mais cela ne suffirait pas : il faut de plus tout votre intérêt et votre bienveillante attention.

Le Jubilé de Léon XIII et la situation du Saint-Siège à Rome.—
Le *Moniteur de Rome* s'exprime ainsi :

Quand il s'est agi du jubilé de l'empereur Guillaume et de la reine Victoria, est-ce qu'on a osé émettre des doutes sur la liberté des manifestations et des fêtes célébrées à Berlin et à Londres.

Si donc cette question se pose aujourd'hui pour Léon XIII, si un souverain — qui n'est pas le Pape — sent le besoin de rassurer le monde catholique, cela montre d'abord que cette liberté n'est pas si sûre puisqu'elle a besoin d'être protégée, ensuite que le Pape n'est pas maître chez lui, que sa souveraineté est absolument dérisoire puisque ce sont d'autres — les mêmes qui l'ont spolié — qui doivent se porter garants de l'accueil et de l'hospitalité réservés à ceux qui voudront lui rendre hommage.

Est-ce là, nous le demandons, une situation que le Pape puisse accepter ? Est-elle conforme à sa haute dignité — la plus haute qui existe ici-bas — de chef de l'Église universelle ?

Et puis, soyons justes. Le gouvernement italien n'est-il pas le plus directement intéressé à ce qu'aucune manifestation hostile ne vienne troubler les fêtes et les cérémonies du Jubilé ? Si le gouvernement fait respecter la liberté des pèlerins, ce n'est ni par tendresse pour eux ni par vénération pour la personne du Pape, mais uniquement pour son avantage et son honneur personnel qui est directement en jeu.

Le gouvernement n'ignore pas que l'attention du monde entier est fixée en ce moment sur Rome, que la question de l'indépendance pontificale préoccupe justement non seulement l'opinion, mais les gouvernements d'Europe, et il se gardera bien de four-

nir volontairement des armes et des arguments contre lui à ses adversaires. Ce n'est pas même de l'habileté, c'est la sagesse élémentaire ; c'est l'instinct même de la conservation personnelle qui le fait agir. Aussi il serait absurde de lui en faire un mérite et de lui en témoigner de la reconnaissance.

Mais supposons qu'il en soit autrement, supposons que le gouvernement ait intérêt à lâcher bride aux radicaux et aux anticléricaux et à fomenter des troubles, croit-on qu'il serait arrêté par des scrupules quelconques ? Ce serait bien mal connaître l'histoire de la révolution italienne. Aujourd'hui, la nécessité exige que le gouvernement témoigne au Pape un respect hypocrite et forcé : il s'accommode aux circonstances et cherche même à tirer parti pour ses plans de cette feinte modération. Mais que demain les circonstances changent, ce masque tombera et le naturel sectaire et violent reprendra le dessus. Si pour une raison ou pour une autre, le gouvernement trouvait le moindre avantage à exciter les passions populaires contre le Pape, pense-t-on qu'il hésiterait à le faire ? Non sans doute ; on le verrait dépouiller immédiatement ce prétendu respect pour le Pape qu'il affecte aujourd'hui et pousser au char révolutionnaire. Encore une fois, voilà la situation devant laquelle on demande au Pape de s'incliner. Est-ce honnête ? Est-ce sérieux ?

Donc, aujourd'hui, le gouvernement *veut* bien protéger la liberté du Pape et des pèlerins parce que c'est son intérêt qui l'exige, mais le *pourra-t-il* et dans quelle mesure ?

Ces doutes sont bien permis si l'on veut se rappeler les récentes manifestations, l'*Indisposizione Vaticana* mise en avant par le *Fracassa*, et que le gouvernement a dû interdire en sourdine, mais seulement après l'explosion de l'indignation générale même dans le camp libéral, les odieux discours du sieur Giovagnoli, le drame admirable du 20 septembre, joué au théâtre Manzoni, toutes ces démonstrations de la haine radicale auxquelles nous avons assisté ? Était-ce complicité, tolérance ou impuissance du gouvernement ? C'était peut-être de tout à la fois.

Le gouvernement sait-il bien lui-même, jusqu'où il peut aller dans cette répression ? N'est-il pas souvent le prisonnier de ceux-là mêmes qu'il prétend diriger ? Et qui nous garantira qu'aux prochaines fêtes du Jubilé, ce même gouvernement, que nous avons vu tant de fois ou impuissant ou complice, pourra déployer assez de prévoyance et d'énergie pour maintenir l'ordre et dégager les promesses qu'il a faites ?

On voit donc à quoi se réduit cette prétendue liberté laissée aux catholiques et au Pape, à combien de périls elle est exposée, combien elle est incertaine et fragile. En somme, et c'est là ce que démontrera une fois de plus la circonstance mémorable du Jubilé, cette liberté dépend uniquement du *bon plaisir, du caprice et de l'arbitraire du gouvernement italien*, c'est-à-dire de ce même

gouvernement qui a spolié le Souverain Pontife et ne cesse de faire à l'Eglise et à la Papauté la guerre que l'on sait.

Or, on avouera que le Pape et les catholiques ont le droit d'exiger d'autres garanties.

Le discours du Pape aux ouvriers et la presse. — La presse française a compris l'importance du discours prononcé par le Pape à la réception du pèlerinage des ouvriers catholiques, et déjà de nombreux articles ont été écrits à ce sujet. Nous relèverons seulement quelques-uns d'entre eux.

Le *Temps* se défend " de repousser ou de dédaigner pour le soulagement progressif des misères sociales le concours de l'Eglise," ceci est fort sensé, mais il ne croit pas que le salut soit dans un retour en arrière, mais dans une marche en avant. Suppose-t-il donc que telle soit la pensée de l'Eglise ? Ce qu'elle veut c'est le retour à la foi, c'est-à-dire non pas une marche en arrière, mais une marche vers ce qui est toujours vivant, la vérité. Elle sait très bien que les sociétés se transforment, et elle ne veut pas proposer le retour au moyen âge, comme la solution aux questions sociales. Mais elle est la gardienne de la sainte morale, de la justice, du respect des consciences ; choses dont une société démocratique a besoin plus que toute autre. Les lois chrétiennes sont éternelles, les formes de la société changent. L'Eglise veut qu'on respecte les premières, et elle sait se plier aux exigences d'une transformation inévitable. Il suffit de voir ce qui se passait naguère aux Etats-Unis pour le comprendre. Et nous invitons ceux qui voudraient s'éclairer à ce sujet à lire le remarquable rapport adressé au Saint-Siège par le cardinal Gibbons. Ils verront si l'Eglise sait comprendre les besoins de la société moderne et si tout en offrant aux ouvriers l'espérance des joies éternelles, elle n'a pas souri de leurs misères dans la vie présente.

La *Paix* fait écho au *Temps*, nous lui faisons la même réponse.

Le *Parti national* paraît croire lui aussi qu'il faut ressusciter les institutions du moyen âge ; et il s'écrie : " On ne fera pas entrer Lazare dans ce tombeau ! " Mais qui donc en parle ? Est-ce que les associations, est-ce que les institutions coopératives sont la même chose que les corporations d'autrefois ? A d'autres temps d'autres organisations, c'est chose toute naturelle. Encore une fois personne ne songe à ce que craint le *Parti national*. Il ne s'agit pas de faire rentrer Lazare dans son tombeau, il s'agit de lui permettre de vivre. Et qui donc ignore que l'ouvrier seul est désarmé contre tous ceux qui l'exploitent de toutes façons, et que les ouvriers unis en sociétés chrétiennes seront plus forts pour défendre contre les politiciens qui les trompent et les droits de leur conscience et les intérêts de leur vie matérielle ?

Le *Journal des débats* se contente de féliciter le Pape du zèle avec lequel il étudie et fait étudier les questions sociales.

“ On sait, dit-il, quelle place prépondérante les questions sociales tiennent à l'heure actuelle dans les préoccupations du Saint-Siège. Depuis son avènement, Léon XIII n'a cessé de recommander au clergé et aux fidèles l'étude constante des problèmes sociaux. Mais il ne s'est pas borné à de passagères instructions : c'est sur son invitation spéciale que s'est réuni à Liège, au mois de septembre dernier, un congrès catholique dans lequel les questions sociales ont été discutées à l'exclusion de toutes les autres. En voyant sa bénédiction aux congrès catholiques de Trèves, de Prague, de La Haye et de Rodez, le Pape a insisté très particulièrement pour qu'une très large place soit accordée à la discussion des questions intéressant le bien-être moral et physique des classes laborieuses. Le Saint-Père, en recevant un groupe de pèlerins français appartenant pour la plus part aux classes ouvrières, a saisi l'occasion d'exprimer encore une fois ses idées sur ce sujet.”

L'Italie s'adresse ironiquement aux libres-penseurs et termine l'article qu'elle consacre au discours papal :

“ ... Les philanthropes socialistes n'arrivent à rien et le cauchemar de la question sociale continue à troubler leurs nuits.

“ Elles les troublera toujours tant qu'ils ne se seront pas avoués la vérité à eux-mêmes, tant qu'ils n'auront pas reconnu que, ne pouvant donner au prolétaire ce qui est palpable, il n'y a qu'à employer la force pour le contenir, à moins de lui dire, comme le Pape hier :

“ Restez fidèles à Dieu et à son Eglise. Conservez et gravez dans votre cœur les salutaires enseignements de la foi et de la morale chrétienne ; que ces enseignements et ces doctrines vous servent de règle dans tous les actes de votre vie, et vous y trouverez aux heures de tribulations et de souffrance, un encouragement, une force, une consolation, *avec la perspective des biens de la vie future en récompense.*”

Des biens de la vie future en récompense.” Vous ne trouverez rien de mieux, philanthropes socialistes, à donner aux prolétaires dont le sort vous occupe, rien de mieux, rien de plus efficace, rien de plus économique aussi, rien qui vous engage moins et vous permette d'attendre plus sûrement le but que vous visez en vain depuis si longtemps.”

En somme l'attention publique a été attirée très fortement sur ce discours d'une si grave portée. Nous en sommes heureux, car rien ne peut réjouir davantage le cœur d'enfants dévoués de l'Eglise que de voir quel retentissement a la parole du Père commun des pasteurs et des fidèles, et quelle force possède encore, même aux yeux de ceux qui semblent la dédaigner davantage, cette puissance désarmée mais toujours la première du monde.

LES MORTS.

Écoutez la prière naïve et touchante que nous adressent les saintes âmes qui ne sont pas encore assez purifiées pour rentrer en paradis. Nous la donnons sans changement, avec ses vifs accents de foi et dans toute sa simplicité, telle que la *Semaine catholique* de Toulouse l'a prise, dit-elle, dans un ancien et pieux auteur :

“ Ayez pitié de nous, vous qui vouliez passer pour nos amis, pendant que nous étions sur la terre avec vous : montrez-nous les effets de cette amitié, et notre plus grand besoin, et ne permettez pas qu'elle se refroidisse sitôt, de peur que l'on ne puisse vous reprocher que ce n'a pas été une vraie amitié puisqu'elle a pu si vite prendre fin !

“ Ayez pitié de nous, vous qui avez l'honneur de nous appartenir par l'alliance du sang et ne permettez pas que ceux que la nature avait attachés à vous par des liens indissolubles, se voient privés de votre souvenir et traités en étrangers !

“ Ayez pitié de nous, vous qui jouissiez du fruit de nos travaux, pendant que nous sommes torturés pour vous avoir mis à votre aise, et ne veuillez pas, moisonnant, ce que vous n'avez pas semé, vous montrer si cruels envers nous, que vous augmentiez nos peines par vos ingraturités !

“ Ayez pitié de nous, vous tous, chrétiens, que le baptême a liés plus intimement à nous qu'aucune amitié, aucun intérêt, aucun lien de chair et de sang. Ne refusez pas votre assistance à ceux qui sont vos membres, étant, comme vous, membres de Jésus-Christ et de l'Eglise !

“ Ayez pitié de nous, vous, justes, à qui une vie sainte peut donner quelque espérance de ne pas tomber dans nos supplices ou d'en être bientôt délivrés, et ajoutez de nouveaux degrés à votre gloire future, en procurant notre délivrance !

“ Ayez pitié de nous, vous, pécheurs, à qui une vie déréglée doit justement faire appréhender de tomber en un lieu plus épouvantable encore que celui où nous sommes ; faites prier, faites offrir le divin sacrifice pour nous : vos libéralités, en nous délivrant, vous donneront des avocats, qui plaideront votre cause, quelque désespérée qu'elle soit, au tribunal de la miséricorde et de la justice de Dieu.

“ Ayez pitié de nous, vous tous qui vivez sur la terre, et pouvez, avec raison, craindre de venir avec nous. Ayez peur, si vous ne le faites, que pareille assistance vous soit un jour refusée par ceux que vous aurez laissés sur la terre !

“ Amis, parents, justes, pécheurs, vous tous, chrétiens nous vous supplions d'avoir compassion de nous, en l'ayant de nous, puisque vos prières, vos bonnes œuvres, éteindront le purgatoire, et pour vous et pour nous !

“ Nous avons sur vous cet avantage, qu'étant en la grâce de Dieu, nous n'en pouvons pas déchoir ; mais vous, vous êtes encore

dans l'incertitude de votre salut. Tâchez donc d'obliger Dieu à vous faire miséricorde, en considération de celle que vous ferez, et de vous donner la gloire, en récompense de celle que vous nous aurez avancée par vos bonnes œuvres ! ”

Les sergents du bataillon du 2e de ligne de l'armée de Bolivie ont adressé au président de la République la pétition suivante :

Très excellent Monsieur,

Nous prions Votre Excellence d'excuser la liberté que nous prenons de lui écrire pour lui présenter une supplique. Comme de vrais catholiques, nous voudrions donner une preuve de nos sentiments religieux en exprimant notre vénération à Notre-Dame du Mont-Carmel, patronne de la République, et aussi à Notre Saint-Père le Pape Léon XIII.

Dans ce double but, nous désirons faire broder deux bannières, dont l'une portera l'image de la Vierge du Carmel et l'autre l'écusson national. Celle-là serait envoyée au sanctuaire de la Vierge miraculeuse de Lourdes, celle-ci serait présentée à sa Sainteté le Pontife romain à l'occasion du prochain anniversaire de son jubilé sacerdotal, comme un hommage du filial amour de l'armée de Bolivie.

Nous venons demander respectueusement à Votre Excellence de vouloir autoriser notre projet, et aussi de le favoriser en plaçant votre nom en tête de la souscription que nous ouvrirons parmi nos camarades de l'armée. Le poids de votre nom, auquel se joindra celui de l'Illme archevêque Mgr Liosa, nous donnera l'espérance ou plutôt l'assurance de pouvoir rendre ces deux bannières dignes de notre religion et de notre patriotisme, dont elles doivent être les emblèmes.

A cette supplique à la foi noble et touchante, le président de la République a daigné faire cette réponse si belle :

Aux sergents du bataillon du 2e de ligne.

Mes chers sergents et amis,

J'ai accueilli avec un paternel intérêt votre pétition, et j'ai applaudi à votre pensée de faire façonner deux bannières, l'une à l'effigie de Notre-Dame du Mont-Carmel, pour être offerte à Notre-Dame de Lourdes, l'autre à l'écusson national pour être offerte à Sa Sainteté Léon XIII à l'occasion de son jubilé sacerdotal.

J'accepte aussi l'invitation que vous me faites de contribuer à votre souscription, à la seule condition que vous me laisserez la part la plus grande, vous contentant d'une offrande modeste et de l'honneur d'en avoir été les instigateurs.

En cela, je vois une preuve de vos sentiments religieux qui me réjouit beaucoup.

Ma famille, qui déjà a visité Lourdes et qui a été témoin des

merveilles qui s'y passent, se chargera de la réalisation de votre noble dessein.

L'une des bannières sera présentée à Sa Sainteté par mon fils Fernand en personne, l'autre sera déposée aux pieds de la Vierge par mon fils Grégorio, et y deviendra une prière continuelle en faveur de notre armée nationale.

Le commandant général,
G. PACHECO.

Déclaration du congrès des juriconsultes catholiques.

Voici le texte de la déclaration qui a été acclamée le 13 octobre à Montpellier, par le congrès des juriconsultes catholiques, comme conclusion des travaux du congrès :

“ Attendu que la Révolution a commencé par la répudiation de la royauté sociale de Jésus-Christ ;

“ Attendu qu'elle ne saurait finir que par la reconnaissance sociale de cette même royauté et par un acte social de réparation ;

“ Attendu que Notre-Seigneur Jésus-Christ est représenté ici bas, tant au point de vue social qu'au point de vue religieux, par le Pontife romain, son vicaire ;

“ Attendu que l'indépendance et l'immunité absolue du Pape sont de droit divin, comme le proclame le concile œcuménique de Trente ;

“ Attendu que cette même indépendance et cette immunité absolue sont des nécessités sociales ;

“ Attendu que la nécessité de la souveraineté temporelle du Pontife romain en découle nécessairement ; qu'il est impossible de concevoir une autre forme sociale qui la garantisse suffisamment, et que toute forme est éphémère ;

“ Attendu que le Pape, pour être à l'abri de toute sujétion à un pouvoir temporel quelconque, doit être maître chez lui et libre de se servir d'instruments libres eux-mêmes et ne dépendant que de lui, pour l'exercice de son autorité universelle ;

“ Attendu que cette condition ne saurait être réalisée si le Pape n'est pas, en toute réalité, le souverain du territoire où il demeure ;

“ Attendu que le Pape est, en vertu de sa charge, le père et le souverain de tous les fidèles répandus dans le monde entier ; qu'à ce titre il n'appartient à aucune nation, mais qu'il est supranational, son autorité s'étendant sur tous les peuples ;

“ Attendu que, pour demeurer et apparaître tel, sans susciter ni jalousies ni soupçons de la part de tel peuple ou de tel prince, il doit se trouver effectivement en dehors de tout Etat ;

“ Attendu que cette exigence impérieuse ne saurait être tra-

dûité en fait, si ce n'est à la condition que le Pape ait un État à lui, un État dans lequel il soit prince temporel ;

“ Pour ces motifs :

“ Le congrès des jurisconsultes catholiques de France réuni à Montpellier, sous le présidence de M. Lucien Brun, sénateur, reconnaît et proclame que la souveraineté temporelle qui a été enlevée au Pontife romain par la violence, au mépris du droit historique et des exigences sociales les plus manifestes, doit être rendue au Pape.

“ Il déclare que l'honneur, les intérêts et les traditions de la France chrétienne exigent impérieusement qu'il soit tenu compte, à cette fin, des protestations et des revendications solennelles du Souverain-Pontife.”

Les conférences de Saint-Vincent de Paul pendant l'année 1887.

— Le *Bulletin* des conférences de Saint-Vincent de Paul publie le rapport général de l'année écoulée. Nous y lisons ces mots :

“ Les imitateurs des sept jeunes gens de 1833 se comptent aujourd'hui par milliers ; mais les liens d'affection réciproque ne se sont pas relâchés. Les conférences de Saint-Vincent de Paul deviennent de plus en plus une œuvre *catholique*, dans le sens primitif de ce mot, puisqu'elles s'étendent dans toutes les parties du monde ; mais de plus en plus aussi elles se pénètrent de cet esprit de discipline et d'unité qui fait la force de l'Eglise catholique. Le mérite en revient à tous certainement ; la justice pourtant nous oblige à rendre un hommage spécial aux Conseils supérieurs et centraux, pour leur vigilance à maintenir l'observation des règles et à demeurer en cordiales relations avec le Conseil général.

“ Nos progrès, en 1886, ont été tels que pouvait le faire présager une aussi heureuse disposition des esprits ; 156 conférences ont été agrégées, c'est-à-dire exactement le même nombre qu'en 1885. Elles se partagent entre les latitudes les plus diverses, comme on en pourra juger par la liste suivante :

Allemagne.....	21	États-Unis.....	9
Amérique centrale.....	5	France.....	35
Australie.....	8	Iles-Britanniques.....	7
Autriche.....	4	Italie.....	7
Belgique.....	16	Pays-Bas.....	2
Bésil.....	14	Pérou.....	2
Canada.....	3	Portugal.....	1
Colombie.....	1	Suisse.....	2
Espagne.....	18	Syrie.....	1

Un héros chrétien.— Nous avons déjà publié, au moment de la mort du général de Sonis, quelques détails sur sa vie si édifiante, Voici encore à son sujet un fait que nous racontent les *Missions catholiques* et qui fait admirablement voir comment, dans l'âme de ce brave soldat, la foi la plus simple s'alliait aux plus grandes qualités du cœur et de l'esprit :

“ Le général de Sonis n'était pas riche ; il avait de très nombreux enfants. Mais, malgré ses charges, il tenait à faire bonne figure dans sa place parce qu'il y représentait les deux choses qu'il respectait le plus après Dieu : la France et l'armée.

“ A Laghouat, en particulier, où il devait recevoir les touristes qui venaient visiter le désert, parce qu'ils ne trouvaient point dans cette oasis d'hôtellerie convenable, il se trouva peu à peu, en 1868, avoir dépassé ses ressources.

“ Un jour, en faisant ses comptes de plus près, il constata qu'il devait 7,000 francs à ses fournisseurs. Ce fut pour lui comme un désespoir. Il pensait qu'un chef militaire ne devait avoir à baisser les yeux devant personne, et il ne concevait pas un créancier sans penser qu'il devrait baisser les yeux devant lui. On était alors au mois de mars. Or, le mois de mars est le mois de saint Joseph, et M. de Sonis ne manquait jamais de le faire. Le soir venu, pendant qu'il priaït, il lui vint en pensée que saint Joseph pourrait seul le tirer d'embarras. Il se rappela une foule d'exemples où la foi pieuse de pauvres femmes avait obtenu du saint patriarche des secours inespérés, et il fit le vœu de faire tous les ans une novaine de reconnaissance si saint Joseph, dans le courant du mois qu'il commençait, lui faisait trouver ses 7,000 francs. Le lendemain, il racontait simplement, dans une lettre à l'un de ses amis d'Alger aussi chrétien que lui, et auquel il confiait toutes ses pensées, cet acte de foi... téméraire.

“ L'ami, qui portait un nom illustre et vénéré dans notre histoire, à peine la lettre lue, s'en alla, plein d'admiration et d'émotion, la lire à un personnage dont nous ne donnerons pas ici le nom, parce qu'il nous en voudrait, à coup sûr. Ce personnage, entendant cette lecture et voyant la délicatesse et la foi antique de ce brave, ne put retenir ses larmes et, sans hésiter il dit aussitôt : Je n'avais jamais encore reçu de mission de saint Joseph, mais je sens qu'il vient de m'en donner une. Demain j'enverrai à Laghouat les 7,000 francs qu'il destine au brave commandant de Sonis.”

“ Il fut fait ainsi. Le lendemain, un pli partait pour Laghouat contenant 7,000 francs en billets de banque, avec un petit papier blanc sur lequel était simplement inscrit : *De la part de saint Joseph.* Tout fut gardé secret pendant plusieurs années. M. de Sonis remerciait saint Joseph de tout son cœur, sans savoir trop comment expliquer le miracle.

“ Un jour, enfin, sur je ne sais quel indice, il soupçonna l'ami d'Alger. Celui-ci, pour ne pas s'attribuer un mérite qu'il n'avait

pas, lui dit tout, et alors à la reconnaissance à saint Joseph se mêla l'idée d'une obligation de justice. Il écrivit au bienfaiteur mystérieux ainsi découvert une lettre admirable. Il était général et pouvait, disait-il en terminant, s'imposer des sacrifices.

“ En effet, il n'eut pas de paix qu'il n'eût fait accepter au procureur anonyme de saint Joseph la restitution complète de la somme que saint Joseph lui avait prêtée.”

Le fermier Bernard et son avocat.

Un jeune fermier, qui s'appelait Bernard, était allé au marché de la ville voisine. Quand il eut terminé ses affaires, il se dit : Profitons de l'occasion ; il y a ici un avocat célèbre. Tout le monde va le consulter, et l'on est bien content des lumières qu'il donne sur n'importe quelle affaire. Allons lui demander une *consulte*.

Notre Bernard se fit donc indiquer la maison de ce monsieur ; mais, quand il y arriva, il la trouva pleine de clients, ce qui l'obligea d'attendre longtemps, sans cependant lui faire perdre courage.

Enfin son tour de se présenter vint. Il entra dans le cabinet de l'avocat qu'il salua de son mieux.

— Asseyez-vous, mon brave homme, lui dit ce monsieur ; qu'y a-t-il à faire pour votre service ?

— J'ai entendu bien parler de vous, répondit Bernard ; vous donnez, à ce que le monde dit, d'excellentes consultes. Or, étant venu au marché, j'ai cru devoir profiter de l'occasion et venir vous demander une consulte.

— Sur quoi donc voulez-vous me consulter ? Est-ce pour un procès ?

— Je n'en ai pas ; je les abhorre.

— Est-ce pour un partage de famille ?

— Chez nous on ne partage jamais ; toutes les personnes de la maison prennent ce qu'il leur faut à la même huche.

— Est-ce pour un achat ou pour une vente ?

— Je ne suis pas assez riche pour acheter, ni assez pauvre pour vendre.

— Que voulez-vous donc que je vous dise ?

— Je veux que vous me donniez une consulte, en vous payant, bien entendu.

Après ce dialogue, M. l'avocat se mit à instrumenter : “ Votre nom ? — Bernard. — Votre âge ? — Trente ans. — Votre profession ? — Fermier. ” Puis écrivant deux lignes, il plia le papier et le remit au client.

Bernard arriva à sa ferme vers les quatre heures. Un des garçons vint lui dire : “ Maître, les foins sont prêts, faut-il les rentrer ? — Demain, dit la fermière. — Mais le temps peut changer,

ajouta le garçon. ” La fermière répliqua : “ Sois tranquille, François, le vent est bien placé. ”

Bernard ne savait lui-même quel parti prendre. Il donna alors à sa femme la consulte qu’il apportait de la ville et lui dit : “ Tiens Marguerite, lis-moi ça. ” Marguerite prit le papier et y lut : *Ne remettez jamais au lendemain ce que vous pouvez faire aujourd’hui.* Bernard s’écrie : “ Il y a cela ! allons vite à l’œuvre ; allons rentrer nos foins. ” La femme voulut insister. Son mari lui répondit : “ Ce n’est pas pour rien qu’on va demander une *consulte.* ”

Bernard s’empressa donc de rentrer ses foins. Tant lui en valut. La nuit d’après, un grand orage survint, la rivière sortit de son lit et emporta les foins de tous les voisins de Bernard.

Sachons appliquer tous les jours la *consulte* de Bernard à notre vie morale, au perfectionnement de nous-mêmes, à la grande affaire du salut éternel.

Histoire vraie.

Dans le *Gaulois*, M. Cornély, faisant allusion aux attaques et aux calomnies dont le clergé est l’objet, publie le récit suivant sous le titre qu’on vient de lire :

Pauvre clergé français ! Il n’y en a pas d’aussi dévoué, d’aussi patriote dans toute la chrétienté. Il n’y en a pas d’aussi calomnié, diffamé, d’aussi méconnu de ceux-là mêmes au milieu desquels il vit.

Tenez, l’autre jour, moi, qui vous parle, j’ai été mêlé à une petite histoire bien simple, bien banale, bien terre à terre, et qui, pourtant, m’a remué profondément.

J’étais allé voir un de mes amis, vicaire d’une des paroisses les plus populaires de Paris. Vous ne savez peut-être pas qu’à Paris les vicaires ne sont payés par l’État. Mon ami s’en inquiète peu. Il a de petites rentes qu’il mange avec les pauvres. Il a été soldat, officier, pendant la guerre. Il a fait son devoir pendant le siège, et, au 31 octobre, sabre en main, il a quelque peu étranglé un Vengeur de Flourens, qui couchait en joue les membres du gouvernement.

Nous étions installés à causer, lorsqu’un serviteur de la paroisse survint, disant :

— Monsieur l’abbé, il y a un malade à administrer telle rue, tel numéro.

— Diable ! dis-je, ça n’est pas un quartier propre.

Il s’agissait effectivement d’un de ces culs-de-sac ignobles, où grouillent la misère, le vice et la prostitution où les garnies louches alternent avec les maisons de filles.

Nous voilà partis, car j’avais demandé et j’en avais obtenu la permission de l’accompagner.

Nous montons dans un hôtel borgne à six sous la chambre, Je

vous fais grâce de l'escalier et vous renvoie, pour sa description à Eugène Sue. Au cinquième étage, dans une chambre grande comme un piano de concert, nous trouvons sur un même grabat, un fort de la halle qui agonisait, noir comme un poêle et soufflant comme un phoque, tandis qu'à côté de lui sa femme geignait dans la douleur de l'enfantement.

— Il faut emporter cette femme tout de suite, dit l'abbé au propriétaire du bouge, qui nous avait suivis. Vous ne voyez donc pas que cet homme a une petite vérole noire ? Allez chercher un matelas.

On apporta une vieille paillasse, et, en un tour de main, mon diable d'abbé avait roulé la femme dans la paillasse et l'emportait dans une chambre en face, dont il payait sur le champ la location.

Puis il revenait, tirait de sa poitrine le flacon des huiles saintes, et penché sur le moribond, entremêlant ses versets latins de bonnes paroles consolatrices françaises, il oignait les lèvres, les mains, les oreilles, les pieds. Il promenait le saint chrême sur ce corps fétide. Puis il disait la prière des agonisants : *Proficiscere anima christiana*. Pars, âme chrétienne. Il me paraissait grand, grand, sublime.

Tout cela se passait au milieu d'allées et de venues de filles en camisole et aux savates éculées, qui entraient curieuses dans ce taudis, devenaient peu à peu sérieuses et finissaient par s'agenouiller, recueillies.

Quand ce fut fini, l'homme passa. Nous allâmes voir la femme... Un bébé vagissait à côté d'elle, tellement malingre que nous l'avons endoyé sur-le-champ. Sa petite âme a dû rejoindre en route pour l'éternité, l'âme de son père.

En sortant, un Alphonse qui nous croisait sur le trottoir, dit en goguenardant, un propos ignoble à l'adresse de l'abbé.

Et la fille qui l'accompagnait répondit en le bousculant :

— Tais-toi donc, propre-à-rien, tu n'aurais pas été f... de faire ce qu'il vient de faire.

— Je vais vous ramener chez vous, me dit l'abbé. Un peu d'air me fera du bien.

Dans le tramway, nous nous assimes à côté d'un gros monsieur qui toisa dédaigneusement la robe noire.

En voilà un, murmura-t-il entre ses dents, qui n'est pas gras de lécher les murs.

— Vous avez raison, Monsieur, lui dis-je tout bas. Il ne lèche pas que les murs. Tout à l'heure, je l'ai vu lécher un malade qui avait la petite vérole noire.

Le gros monsieur descendit aussitôt.

Voilà une anecdote qui, sous la plume d'un écrivain de talent, contribuerait peut-être à ramener quelques égarés.

Elle aurait d'ailleurs, sur beaucoup d'autres, un avantage considérable :

Elle est vraie !

DÉCES DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils soient
délivrés de leurs péchés.

11 Mach. XII, 46

PRIONS POUR NOS MORTS

Th. Beauchamp, ép Nadon.— Z. Charbonneau.— J.-B. Desrochers.—
Ed. Chaput, ve Lacroix.— Mary Carroll.— T. Minette.— J. Dupuis.— J.
Leclaire.— J.-B. Barette.— D. Laramée, ép Paradis.— O. Delisle.— P.
Legault, ép Bissonnette.— T. F. Hafford.— T. Robert.— J. Valin. A. Ro-
billard, ép Daoust.— D. Laurin.— M. Murphy.— N. Girard.— C. Cham-
berland, ve Parent.— P. Loiseau.— J. Higgins, ép Chapd-leine.— A. Lan-
glois, ve J. Demers.— O. Bedard, ép L'Espérance.— D. Mahen, ép B'a-
kon.— P. Lebel.— J.-A. Manseau.

DE PROFUNDIS.

MAGASIN DU SACRE-CŒUR

DESAULNIERS FRÈRE & CIE

(SUCCESEURS DE L. E. DESMARAIS)

IMPORTATEURS D'ORNEMENTS ET BRONZES D'ÉGLISE

VÊTEMENTS SACERDOTAUX ET VASES SACRÉS

ASSORTIMENT COMPLET D'IMAGERIE RELIGIEUSE

CHAPELETS, MÉDAILLES ET CRUCIFIX

BANNIÈRES, MERINOS A SOUTANES, SAY NOIR,
HUILE D'OLIVE, CIERGES, ETC., ETC.

Toutes les commandes par la malle ou autrement sont remplies avec ponc
tualité et promptitude.

Les Messieurs du clergé et les communautés religieuses sont priés de bien
vouloir faire une visite à notre assortiment, qui est absolument au complet.

1628 RUE NOTRE-DAME 1628

MONTREAL.

PENTURES

A RESSORT DE GÈRE
employées dans plus de trente églises
et dans un plus grand nombre d'édi-
fices publics, les seules durables.

AUSSI BOURRELETS EN CAOUTCHOUC POUR GARANTIR DU FROID PAR LES PORÈS ET FENÊTRES

Chez **L. J. A. SURVEYER,**

1588, RUE NOTRE-DAME.

MONTRES

Grand choix de MONTRES en OR
et ARGENT des plus célèbres ma-
nufactures Suisse et Américaine,
Bijoux de sa fabrique et de l'Étran-
ger, argenterie, lunettes et lorgnon
en or, argent, acier et nickel. Chape-

lets en pierres précieuses montés sur or et argent. Médailles en or.
(Sujet religieux). Chez,

NARCISSE BEAUDRY,
1580, rue NOTRE-DAME Montréal.



MEARS & STAINBANK

LONDRES-ANGLETERRE

REPRÉSENTÉS PAR

H. & J. RUSSEL

22 RUE ST-NICOLAS, Montreal

AGENTS AUSSI POUR

THE JONES BELL FOUNDRY CO.

TROY, NEW-YORK

WILLIAM BRITTON

PLOMBIER

Poseur d'Appareils à Gaz

A EAU CHAUDE ET A VAPEUR

TOUTES ESPECES DE TRAVAUX EN METAL

COMMANDES EXÉCUTÉES PROMPTEMENT

15, RUE CLAUDE

En face du Marché Bonsecours

MONTREAL

JOS. CHS VAILLANCOURT
Menuisier & Charpentier
45 PLACE JACQUES-CARTIER

MONTREAL.

Ouvrages de toutes sortes, en bois
et en peinture,

A BAS PRIX

ÉTABLI EN 1859

HENRY R. GRAY

Chimiste-Pharmacien

144, Rue Saint-Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médicaments préparées avec
la première qualité de drogues et matières
chimiques.

MAISON DE SANTE

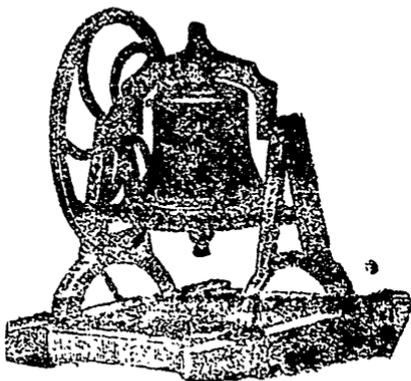
POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION

FRÈRES DE LA CHARITE.

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté de la dite église, près Montréal, P. M.



FONDERIE CANADIENNE

CLOCHES!

POUR

Eglises Collèges et Convents

SEULES OU EN CARILLONS

AVEC MONTURES EN FER OU EN BOIS

A meilleur marché et de
meilleure qualité que les cloches
anglaises ou américaines.

Fournitures pour intérieur des
églises.

Appareils de chauffage d'après les meilleurs systèmes

E. CHANTELOUP, 593, Rue Craig, Montréal, P. Q.



Les célèbres Vins du
Canada, la Bière et le Por-
ter Labatt de London, le
Beurre de choix, sont les
spécialités de la Maison

J.-B. RICHER

No 556; Rue LaGauchetière,
MONTREAL.



LOTÉRIE NATIONALE

CLASSE D.

Tirages, le Troisième Mercredi de chaque mois.

Le sixième tirage, mensuel aura lieu le

MERCREDI, 16 NOV. 1887, A 2 H P. M

VALEUR DES LOTS :

\$ 60,000.00

PREMIERE SÉRIE

NOMENCLATURE DES LOTS

1 Immeuble.....	de \$5,000	\$5,000
1 Immeuble.....	de 2,000	2,000
10 Terrains à Montréal.....	d. 300	3,000
15 Ameublements.....	de 200	3,000
20 do.....	de 100	2,000
100 Montres d'or.....	de 50	5,000
1,000 Montres d'argent.....	de 20	20,000
1,000 do do.....	de 10	10,000

2,147 Lots valant \$50,000

\$1.00 LE BILLET

DEUXIÈME SÉRIE

NOMENCLATURE DES LOTS

1 Immeuble.....	de \$1,000	\$1,000
2 Immeubles.....	de 500	1,000
4 Voitures.....	de 250	1,000
50 Chaines d'or.....	de 40	2,000
1000 Services de toilette.....	de 5	5,000

557 Lots valant \$10,000

25 cts LE BILLET

S. E. LEFEBVRE, secrétaire.

Bureau : No 19, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL.

ORGUES--HARMONIUMS DOMINION

FABRIQUÉS SPÉCIALEMENT POUR L. E. N. PRATTE

PAR LA

COMPAGNIE D'ORGUES - ET DE PIANOS DOMINION, BOWMANVILLE, ONT.

A l'usage des Eglises et des chapelles de communautés, d'après des devis particuliers et autres que ceux du catalogue, ga antis pour 5 ans et surpassant en RICHESSE, en PUISSANCE et en SUA VITÉ DE SON les meilleurs instruments de fabrication étrangère. Les plus éminents Organistes du pays recommandent les Orgues-Harmoniums "DOMINION".

Satisfaction garantie et conditions faciles

Toujours en magasin, L'ASSORTIMENT LE PLUS VARIÉ QU'IL Y AIT EN CANADA
Commandes par la Poste et autres remplies avec diligence. Grande réduction de Prix.

L. E. N. PRATTE

Agent général pour la province de Québec.
RUE NOTRE-DAME, Montréal.